Novembre-Décembre 2020

l'enseignant de GUYANE

L'école libératrice

ÉCOLES * COLLÈGES * LYCÉES

se-unsa.

Laïcité à l'Ecole : un savoir à construire !

ÉDITO *Nathalie ALFRED-RENARD*

Si la loi de la séparation de l'État et de l'Église remonte à 1905, l'éducation nationale a cherché un moyen de rappeler les citoyens à son bon souvenir. En 2013, la journée nationale de la laïcité a été fixée le 9 décembre. Depuis 2015, le 9 décembre est devenu officiellement la journée de la laïcité à l'École.

Dans cette période où la laïcité est sans cesse à réaffirmer, notamment à cause des risques qu'encourt la paix sociale, il est plus que jamais utile d'expliquer que dans ce principe républicain réside la clé de l'émancipation humaine.

Cette année, la Journée de la laïcité prend un relief particulier au vu du terrible attentat islamiste qui a visé Samuel Paty, à la suite d'un cours portant sur la liberté d'expression.

Dans un contexte de crise économique, l'école publique est confrontée à de nouveaux défis. Certains cherchent en effet à restaurer l'inégalité dans l'accès au savoir en remettant en cause les principes fondateurs instituant l'éducation obligatoire, gratuite et laïque.

Après la journée internationale des Droits de l'enfant du 20 novembre, c'est un moment fort pour que le principe de laïcité favorise l'accès de l'enfant à la liberté, à la responsabilité et à l'esprit critique.

L'école publique laïque assume sa mission fondamentale d'instruire et d'éduquer les jeunes appelés à devenir maîtres de leur destin. Elle est génératrice du vivre ensemble pour forger l'unité nationale et elle doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les élèves soient un jour des adultes compétents, citoyens d'une société organisée démocratiquement en république.

Le SE-UNSA déclare que les valeurs de la République doivent être réaffirmées, qu'il faut les faire vivre et continuer à les défendre. **Ce n'est pas une laïcité apaisée que nous voulons, mais une laïcité qui apaise.**

SOMMAIRE

1. Editorial
2. Sacrée rentrée scolaire !
3. Actualités 2nd degré
4. Infos utiles :
- Divisions des personnels du 1er degré (DPE1)
- Adresses mails académiques utiles
- Repères utiles à ne pas manquer !

Ont participé à la rédaction :

Nathalie ALFERD-RENARD,
Bernard BISSOL ,
Claude-Michelle CEZAR,
Kelly COMPPER,
Clara HAMON-URSULET,
Ingrid MENCE

L'enseignant
Revue mensuelle
Directeur de publication :
Nathalie ALFRED-RENARD
CPPAP n° 05 02 S 4336
Imprimé par nos soins

SACREE RENTREE SCOLAIRE !

Comment entamer cette année scolaire 2020/2021, sans ne pas penser à la précédente ? Cette fameuse année scolaire, tronquée dès le 16 mars 2020 par un confinement national lié à la crise du coronavirus.

Continuité pédagogique

Pris de court, nous avons dû découvrir seuls, ce nouveau concept. Encore inconnu jusque-là, bien que certains l'avaient expérimenté à petite échelle, quand, lors d'une absence prolongée d'un élève, ils s'arrangeaient pour lui remettre son lot de travail « à faire à la maison » quotidiennement. Ce concept, qui s'apprend, qui s'apprivoise, nous est tombé dessus et il a fallu réagir, agir...et vite ! La pression fut, elle aussi, intensément présente. Les injonctions pleuvaient là où on attendait bienveillance et accompagnement de la part de nos supérieurs.

Bien que non formés, nous avons fonctionné avec nos propres moyens et nous avons dû innover !

Le SE-Unsa Guyane et sa fédération, l'UNSA Éducation Guyane ont sollicité audiences et informations auprès de la gouvernance et des partenaires de l'École dès le mois de mars. Il n'était pas question pour nous d'avancer aveuglément.

La crise n'était d'ailleurs pas le seul point d'inquiétude que nous avions. Cela aurait été trop simple ! Il y a eu le mouvement intra départemental. Ce fameux mouvement des personnels qui suscite tant d'intérêt et tant d'inquiétudes, de la part des collègues qui y participent.

Cette année la nouveauté fut liée à la Loi de la Transformation de la Fonction Publique, qui a fait disparaître les commissions paritaires dès janvier 2020 pour la mobilité des personnels. Bien que l'administration académique se retranche encore beaucoup trop facilement, derrière les lignes directrices de gestion pour laisser planer une totale opacité sur la gestion de la mobilité des collègues, nous continuons de nous battre localement et nationalement pour une transparence beaucoup plus effective !

Les collègues dont nous suivions avec minutie les dossiers lors des GT et des CAP, ont dû gérer seuls leur situation face à l'administration. Bien sûr, nous continuerons à proposer notre accompagnement ainsi que notre expertise à nos adhérents pour maximiser leurs chances et surtout ne pas passer à côté de leur barème, ce qui peut s'avérer lourd de conséquences.

Nous avons pris la responsabilité de porter les dossiers pour lesquels nous avons été mandatés lors de la commission de recours qui s'est tenue le jeudi 17 septembre 2020. Certains collègues ont d'ailleurs longtemps attendu, même après avoir pris leur poste, conscience professionnelle oblige.

Force est de constater que la situation demeure anxiogène tant les questions persistent. Pourtant nous sommes là, faisant face chaque jour à vos côtés, sur le terrain, par le biais de notre réseau de militants sur l'ensemble du territoire, par le biais de notre fédération avec qui nous portons des dossiers nationalement. Que ce soit sur une demande d'expertise des masques fournis par notre administration, que ce soit sur le dossier de la Direction d'école, pour lequel nous avons invité nos directeurs et directrices d'école à signer la pétition nationale.

« La pression je ne la subis pas, je la mets avec le SE UNSA ».

2ND DEGRE

Calendrier du bac et de Parcoursup : le casse-tête prévisible aura bien lieu

Le ministère vient de publier, sans concertation avec les syndicats, le calendrier tant attendu des épreuves du bac 2021.

Le calendrier retenu pose un certain nombre de problèmes inhérents à la réforme tant sur le plan organisationnel que pédagogique, signalés à maintes reprises par le SE-Unsa, mais dont le ministère ne tient visiblement pas compte.

EPREUVES	DATE
• **Épreuves de français en 1re**	• 17 juin : épreuve écrite • 21 juin au 2 juillet : épreuve orale
• **Évaluations communes (EC) en terminale**	Le calendrier de passation des EC est déterminé au sein des établissements. Leur organisation a été simplifiée pour la session 2021 afin qu'elles puissent avoir lieu dans le cadre des heures de cours. Les dernières évaluations communes auront lieu entre avril et juin.
• **Épreuves finales**	• 15 au 17 mars (24 au 26 mars à la Réunion) : **épreuves écrites** portant sur les deux **enseignements de spécialité** (ES) choisies par les élèves • 18 au 26 mars : **épreuves pratiques et orales** des ES • 17 juin : épreuve écrite de **philosophie** • 21 juin au 2 juillet : ***Grand oral***
• **Résultats**	• 6 juillet pour le premier groupe • 7 au 9 juillet : épreuves du second groupe (rattrapage)
• ***Parcoursup***	• 20 janvier : début de la phase d'inscription et de formulation des vœux • 27 mai au 16 juillet : phase d'admission

Quand la simplification administrative réduit le dialogue social dans les établissements

Le ministère de l'Éducation nationale propose de rendre la commission permanente facultative et réduit les droits des représentants des personnels lors des CA. Si simplifier signifie réduire de nouveau le dialogue social, le SE-Unsa dit non.

La commission permanente
Elle sera désormais facultative. Elle pourra être créée (sans obligation) comme une émanation délégatoire du CA. C'est-à-dire que les sujets qu'elle instruirait ne serait plus redébattus en CA mais simplement présentés. L'objectif est d'éviter la double instruction des affaires. La délégation ne peut concerner les votes sur le budget ou la répartition de la DGH.

L'ordre du jour du CA
Celui-ci est désormais fixé par le seul chef d'établissement. Le vote du début de séance sur l'ODJ est supprimé.

Quoi de neuf au collège pour cette rentrée ?

Dispositif Devoirs faits

Il devra débuter dès le mois de septembre et être une priorité afin d'assurer la remise à niveau de tous les élèves. Ce dispositif change donc de vocation puisqu'il a désormais pour but de permettre aux élèves de faire au collège une partie de leur travail personnel et, en même temps, de rattraper les éventuels retards accumulés en raison du confinement.

Education prioritaire

Fin des dispositions transitoires
ZEP / ECLAIR

A la suite de la modification de la carte des écoles et établissements de l'éducation prioritaire, certains d'entre eux étaient sortis du dispositif à la rentrée 2015.
Des clauses de sauvegarde (maintien du versement des indemnités) avaient été mises en place pour une période de 5 ans.

Elles ont donc pris fin au 31 août 2020.

PFMP et zone d'alerte maximale

Des zones d'alerte maximale voient le jour au fur et à mesure que l'année scolaire avance. L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) préparée fin juin par les équipes pédagogiques doit être revue pour permettre à un maximum d'élèves de réaliser leur PFMP qui est obligatoire pour l'obtention du diplôme. Cela concerne aussi bien le CAP que le Bac professionnel

Actuellement des élèves effectuant leur stage dans des établissements de la restauration (dans le secteur de la cuisine, du service) ou dans des salles de sport (dans le secteur de l'hygiène propreté et stérilisation), voient leur PFMP terminer plus tôt que prévu sans savoir quand elle pourra être réalisée pour avoir le nombre minimum de semaines nécessaires pour l'obtention de leur diplôme.

La FAQ (Foire Aux Questions) apporte quelques pistes, dont la plupart s'avèrent peu réalisables quand on envisage de les mettre en place en Guyane.

Division des personnels des enseignants du 1er degré

Gestion collective		
M. Jean RAMERY Chef de Division du 1er degré jean.ramery@ac-guyane.fr 0594 272032	**Mme Jeanne COUPRA** Adjointe au Chef de Division jeanne.coupra@ac-guyane.fr 0594 272039	**Mme Nadine PALMOT** Responsable gestion collective nadine.palmot@ac-guyane.fr 0594 272033
Mme Joséphine CRICK Secrétaire DPE1 josephine.crick@ac-guyane.fr 0594 272064	**Mme Viviane ULM** Référent Paie viviane.ulm@ac-guyane.fr 0594 272004	**Adresse mail** Gestion collective gestionco.dpe1@ac-guyane.fr
Gestion individuelle		
Mme Laury-Anne CASCA laury-anne.casca@ac-guyane.fr 0594 272042 **Titulaires : ABA - CAL** **Contractuels : ABO - BRU** **Stagiaires : ABA – BRU** **Titulaires Collège : ACH – CHALH**	**Mme Christine THIANT** christine.thiant@ac-guyane.fr 0594 272040 **Titulaires : CAM - EGL** **Contractuels : BUR - EDM** **Stagiaires : CAD – FRE** **Titulaires Collège : CHALI - EST**	**Mme Estelle PAME** estelle.pame@ac-guyane.fr 0594 272063 **Titulaires : EGU - JOL** **Contractuels : EDM - JOSEPH Jessie** **Stagiaires : GEN – JOU** **Titulaires Collège : ETI - VAL**
Mme Renotte TORVIC renotte-daniel.torvic@ac-guyane.fr 0594 272038 **Titulaires : MARZE - RIFF** **Contractuels : MARL - QUIL** **Stagiaires : DE M – RAY** **Titulaires Collège : MOH - TAD**	**Mme Élodie PAUL** elodie.paul@ac-guyane.fr 0594 272037 **Titulaires : RILE - ZUL** **Contractuels : RAL - ZEG** **Stagiaires : RAZ – VOL** **Titulaires Collège : TIE - YVA**	**Mme Charlette LESPERANCE** charlette.lesperance@ac-guyane.fr 0594 272041 **Titulaires : JONN - MARY** **Contractuels : JOSEPH Merlinda - MARIUS** **Stagiaires : KHA – MEL** **Titulaires Collège : KELL – MET**

Adresses mails académiques utiles

M. Alain AYONG LE KAMA Recteur recteur@ac-guyane.fr	**Mme Corinne MELON** DAASEN ia.daasen@ac-guyane.fr	**M. Bruno PIERRE-LOUIS** DRH drh@ac-guyane.fr
Mme Diane ZARKOUT IEN Adjointe Centre-Est diane.zarkout@ac-guyane.fr	**Mme Corinne GALLE** IEN Adjointe Ouest corinne.galle@ac-guyane.fr	**Mme Claire GRENIER** IEN Adjointe Ouest claire.grenier@ac-guyane.fr
Mme Marielle BONDRON Service de Prévention et de Suivi des personnels spsp@ac-guyane.fr	**Mme Christelle GALLIOT** ISST isst@ac-guyane.fr	Secrétariat du CHSCT-A sec.chscta@ac-guyane.fr

REPÈRES UTILES À NE PAS MANQUER DANS VOS AGENDAS

NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER
- Circulaire mutations inter - Circulaire de congé de formation professionnelle	- Admission à la retraite - Circulaires Temps partiel, disponibilité	- Demande de congé de formation - Campagne « avancement accéléré »	- Circulaire mouvement départemental
Stages du SE-UNSA Guyane			
- « Début de carrière »	- « Responsabilité et protection de l'enseignant » - « Et moi, AED » - « Et moi, CPE » - « Direction d'école : je me lance ! »	- Langue et culture Wayana	- Langue et culture créole guyanais
MARS	**AVRIL**	**MAI**	**JUIN - JUILLET**
- Circulaire mutations Intra	- Circulaires CAFIPEMF - Demande ineat/exeat	- Circulaire Hors-Classe	- Accès à la classe exceptionnelle

se-unsa.org Le syndicat utile